

Intervention de Blandine KRIEGEL, présidente du Haut conseil à l'intégration

Le 8 janvier, l'année européenne du dialogue interculturel 2008 a été officiellement lancée à Ljubljana pour permettre aux citoyens de l'Union européenne de maîtriser un environnement culturel « plus ouvert et plus complexe », de sensibiliser les citoyens sur l'importance de développer une citoyenneté européenne active et ouverte sur le monde, respectueuse de la diversité culturelle et fondée sur des valeurs communes ». Je cite la déclaration de José-Manuel Barroso et Hans Gert Pöttering.

Cette décision fait suite à l'adoption par l'Unesco, en Octobre 2005, de la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, car sans reconnaissance de la diversité culturelle, il n'y a pas de développement interculturel.

En vérité, l'Europe, au temps de la mondialisation, reprend à nouveaux frais et doit réenoncer la double découverte qu'elle avait faite à l'époque des Lumières : la découverte de la diversité des civilisations et l'affirmation des progrès et du développement en trouvant une solution aux impasses auxquelles elle s'était heurtées. Qu'il existe une diversité des peuples, les européens l'avaient en quelque sorte toujours su mais la grande découverte du XVIII^e siècle a été de reconnaître l'existence dans l'Orient musulman, en Chine, en Inde, au Japon, de civilisations qui n'étaient ni moins anciennes, ni moins complexes que la civilisation chrétienne européenne. De mesurer la présence de systèmes d'art, de savoir, de religion et d'institutions d'une densité, d'une antiquité et d'une profondeur en tous points comparables à leur propre civilisation. C'est cette découverte qui a permis l'essor des études orientalistes, chinoises, indiennes, au sein desquelles la France, avec Nicolas Fréret, Anquetil-Duperron, sans oublier Champollion et le déchiffrement des hiéroglyphes, a joué un rôle pionnier.

La deuxième découverte conjointe des Lumières a porté sur le progrès lié à la civilité : la civilité comporte des sciences, des arts, des lettres, des institutions et des lois qui permettent d'établir la paix et la protection des personnes, par le dialogue, le commerce et le droit.

Cette double découverte est donc au principe de la première reconnaissance de la diversité culturelle et de l'instauration d'un premier dialogue des cultures fondé sur l'échange et le commerce.

Pourquoi n'est-il pas possible aujourd'hui de la reprendre purement et simplement ? Parce que cette double découverte a été également marquée par une limite et un renversement. La limite, c'est l'opposition trop creusée entre les sociétés développées, les peuples civilisés, et leur frontière, leur en-deçà où l'on a rangé et exclu « les barbares » et les « sauvages ». Une opposition qui a fini par briser l'idée même de l'unité de l'humanité.

Le renversement, c'est l'acceptation absolutisée de la diversité des peuples et des cultures développées par le Romantisme politique (une multiplicité de cultures comme autant de monades sans porte ni fenêtre) comme le défend Herder qui a fini par ranimer la guerre comme moment décisif de la vie des peuples. Le choc des civilisations, l'idée de Huntington n'est pas nouvelle, on la trouve notamment chez Hegel dans l'idée d'une lutte à mort des « esprits des peuples ». Ces deux conceptions : 1°), Une cassure trop creusée entre civilisation et barbarie, 2°), une affirmation trop appuyée de la diversité finissent par miner l'idée d'un dialogue des cultures et d'une unité de l'humanité en réveillant la guerre des peuples et le choc des civilisations.

Pour sortir des apories, des impasses du XVIIIème et du XIXème siècle, deux mouvements ont été esquissés. Le premier que l'on doit aux anthropologues a été celui de la réaffirmation du lien entre l'humanité et la culture sans exception, aucune, dans la découverte des arts premiers et de la complexité des mythologies.

Le second mouvement est l'appel à un effort nécessaire de toutes les cultures vers la communication et le développement.

Si la culture comprend l'ensemble des aspects matériels et spirituels d'une société ou d'un groupe qui englobe ses modes de vie, ses arts, ses institutions, ses croyances, le premier devoir qui nous incombe, au temps où toutes cultures dispersées et éloignées les unes des autres se retrouvent et se mêlent, est d'abord un devoir de connaissance et de

reconnaissance. Il s'agit de comprendre qu'aucune culture, aucune civilisation au sens classique du terme, ne renferme à elle seule tous les secrets de développement et de progrès de l'humanité.

Si l'Asie et l'Orient ont pu apprendre de l'Europe des règles d'institutionnalisation de la démocratie et de l'Etat de droit, l'Europe n'a-t-elle pas à apprendre de l'Inde, un effort de spiritualité, de l'Afrique, une observation et une connaissance de la nature indispensable au devenir de l'humanité ?

Plus généralement, si l'on accepte que la science mathématique née dans plusieurs endroits du Monde, et en Inde, en Chine et en Europe, est universelle et unie et qu'il n'y a qu'une seule science valable pour toute l'humanité, il faut également reconnaître qu'en revanche les liens de famille (la moralité selon Hegel) le système des valeurs sociales, l'éthicité soient aussi diverses que les intérêts humains le sont.

Aussi, pour favoriser le dialogue interculturel sans porter atteinte à un développement qui ne peut être que celui de l'humanité toute entière, peut-on proposer quelques recommandations afin de réajuster l'universalisation et la particularité.

La première recommandation à l'égard de la diversité est que notre devoir urgent aujourd'hui, est un devoir de connaissance et de conservation des patrimoines culturels dans leur diversité au premier rang desquels celui de l'artisanat. L'artisanat indien est aujourd'hui le premier du monde. Son excellence vient sans doute de ce que la chaîne des savoir-faire n'a pas été brisée ni interrompue pendant plusieurs millénaires.

La deuxième recommandation est à l'égard de la particularité, le refus de tout ethnocentrisme. Aucune société ne détient le monopole du développement et il faut donc accélérer vigoureusement toutes les formes de représentation de la diversité.

Mais la troisième recommandation doit partager le développement, qui se déploie au niveau de l'humanité et nous reconduit à l'universel, en répudiant le relativisme et le

communautarisme qui sont mortels pour le dialogue et la communication des cultures.
Comment ?

En reconnaissant que toute la diversité et tout dialogue doivent être promus à l'exception de ce qui met en cause les droits fondamentaux de la personne. Ceux-ci sont très peu nombreux et limités et ils existent dans toutes les sociétés humaines. Il s'agit du respect de la vie, du respect de la liberté, du respect de l'égalité, du respect de la propriété, du droit à la recherche du bonheur.

Dans le vocabulaire des droits de l'Homme, ce sont la sûreté, la liberté, l'égalité, la propriété, la recherche du bonheur.

Ces fondamentaux qui peuvent être transgressés, mais sans lesquels la vie cesse d'être une vie humaine. Ces fondamentaux, cette culture commune de l'Europe qui figurent dans la déclaration des droits peut aujourd'hui fonder le respect de la diversité et le dialogue interculturel.

Protéger la diversité sans l'absolutiser, promouvoir le dialogue interculturel au bénéfice de l'universalité de l'humanité et de son développement tels nous semble être le défi qui nous est aujourd'hui lancé.

La diversité culturelle n'est pas contraire à l'universel, elle est en vérité la seule façon par laquelle, en raison de la finitude humaine et de la temporalité des sociétés qui sont toujours d'un temps et d'un lieu, l'universel peut être affirmé. Comment sortir des impasses du XVIIIème siècle ? En demeurant davantage au respect des particularités et au respect des normes de la vie humaine.